

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Septembre 1885

ACTES OFFICIELS

Le Prince, vu la Décision du Tribunal Supérieur statuant comme Chambre de discipline, a, par Ordonnance du 7 de ce mois, révoqué le sieur Victor-Auguste Clérico de ses fonctions de notaire, et ordonné sa radiation du tableau des Avocats et Défenseurs.

NOUVELLES LOCALES

Nous avons eu plusieurs jours de mauvais temps la semaine dernière. Le sirocco et le mistral se sont tour à tour fait sentir avec violence sur notre littoral, jaunissant et arrachant les feuilles des arbres.

La tempête a été générale en Europe, mais en Amérique elle a pris les proportions d'un immense sinistre. Un télégramme de New-York, du 10 septembre, est ainsi conçu :

« Un cyclone épouvantable a ravagé certains districts de l'Ohio. Plusieurs villages sont en ruines. On compte 5 morts, 300 blessés. Les pertes atteignent 1,000,000 de dollars. »

Le 8 de ce mois, par un fort vent d'Est et une grosse mer, une chaloupe munie de deux avirons et de son gouvernail, pleine d'eau, était drossée avec violence sur la plage de Larvotto. Tous les efforts de deux hommes courageux qui s'étaient mis à l'eau et du gardien du port, accouru dans un canot avec un équipage de trois marins, n'ont pu parvenir à l'empêcher d'être brisée par les flots en courroux.

On croit que c'est une embarcation traînée à la remorque par un plus gros bâtiment qui aura été emportée par la mer. Sur les épaves, on est parvenu à déchiffrer les mots : Conte — Spezzia.

M. l'agent consulaire d'Italie a été avisé de ce naufrage.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Emile Streicher, conservateur des collections d'histoire naturelle du Musée, membre du Conseil d'hygiène, qui donnait des articles scientifiques au *Journal de Monaco*.

Dimanche, à l'occasion de la fête de la Nativité de la T.-S. Vierge, la grand'messe a été célébrée, selon l'usage, à la chapelle de la Miséricorde.

Pendant l'office, un artiste baryton d'une scène lyrique parisienne, de passage dans la Principauté, a bien voulu chanter avec M. Bernardi, ténor de la

Maîtrise de la Cathédrale, un *Ave Maria* d'Hack, qui, accompagné par l'orchestre, a produit un très bel effet.

Plusieurs de nos lecteurs, qui ont pu se procurer des branches de corail lors de la présence à Monaco du scaphandrier chargé de la construction de la pile soutenant le pont de l'usine à gaz, nous demandent par quel procédé on peut nettoyer le corail. Nous trouvons la recette suivante dans le *Cosmos* :

Plongez dans de l'eau carbonatée pendant quelques heures, frottez ensuite légèrement avec une brosse douce imprégnée de mousse de savon, en pénétrant bien dans les interstices. Lavéz à grande eau et laissez sécher au soleil.

La C^{ie} des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous communique l'avis suivant :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS

Jusqu'à la clôture de l'exposition, la C^{ie} Paris-Lyon-Méditerranée délivrera pour Anvers des billets d'aller et retour par les gares et aux prix réduits ci-après :

Des gares ci-contre à Anvers et retour

Menton	En 1 ^{re} cl. 268 fr. 25	En 2 ^e cl. 201 fr. 20
Nice	— 263 fr. 80	— 197 fr. 90
Marseille-S-Charles	— 222 fr. 40	— 166 fr. 95
Cette	— 223 fr. 30	— 167 fr. 55

Ces billets seront valables pendant quatorze jours consécutifs et donneront droit au transport gratuit de 25 kilos de bagages sur tout le parcours.

Ajoutons qu'il est question de proroger l'Exposition jusqu'aux premiers jours de novembre.

Une nouvelle théâtrale. — Nous lisons dans le *Matin* du 11 septembre à propos du début de M^{lle} Simonnet à l'Opéra-Comique dans *Lakmé* :

« Une belle soirée, dont M^{lle} Simonnet gardera longtemps le souvenir.

« Dès les premiers morceaux, la salle était conquise ; le succès a été grandissant jusqu'à la fin.

« La nouvelle Lakmé chante avec goût, sa voix est bien timbrée, chaude et sympathique au possible. Ajoutez à ces qualités que M^{lle} Simonnet est une grande et belle personne qui joue ce rôle avec beaucoup de charme.

« Jamais Talazac n'a été plus en voix, aussi les bravos et les rappels ont-ils été prodigués aux deux principaux interprètes de l'œuvre de Delibes. »

Nos lecteurs n'ont pas oublié M^{lle} Cécile Simonnet qu'ils ont applaudie à Monte Carlo où elle s'est fait entendre cet hiver après avoir obtenu le premier prix au Conservatoire de Paris.

Philidor, dans le *Gil Blas*, dit de son côté :

« Talazac a chanté comme un ange, et M^{lle} Si-

monnet est une jeune débutante dont la voix et la personne ont infiniment de charme.

« Elle arrive, sans se presser, du Conservatoire où elle obtint, il y a deux ans, le premier prix de chant, et les astrologues prédisent qu'en un temps peu éloigné elle fera son ascension dans l'azur où scintillent les étoiles. »

Une indisposition de notre collaborateur Bachaumont nous prive aujourd'hui de sa lettre parisienne.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — La police a mis la main sur un des auteurs du vol d'obligations commis, il y a quinze jours, chez M. Sevastopoulo, négociant grec, cours Pierre-Puget. L'auteur du vol est un italien nommé Ange Gaggero, âgé de 28 ans. Il s'était enfui à Nice et il aurait peut-être échappé aux recherches de la justice s'il s'était tenu tranquille. Mais, dernièrement, il a commis un vol important sur la *malle-poste* (?) qui fait le service de Monaco à Nice. Obligé de quitter cette résidence, il est revenu à Marseille, où on n'a pas tardé à l'arrêter. C'est sur le cours Belsunce que les agents l'ont appréhendé. Il avait sur lui une des obligations volées à M. Sevastopoulo; les autres, s'élevant à la somme de 34,000 francs, étaient dans une auberge, où on les a saisies. (*Messageur du Midi*)

Toulon. — Le *Petit Marseillais* du 9 signalait, d'après un correspondant, une abondance extraordinaire de moustiques à Toulon. Ils étaient, dit-il, en si grand nombre, que, malgré toutes les précautions, les chambres à coucher en étaient pleines. Les toulonnais se perdent en conjectures sur ce fait singulier et anormal.

Nice. — On signale de nouveau la circulation, dans le commerce, de nombreuses fausses pièces de dix francs. Elles sont à l'effigie de Napoléon et au millésime de 1867.

Ces pièces de dix francs sont bien frappées, elles ont le poids des pièces de bon aloi, mais il y a une faible différence dans le son qu'elles produisent en les laissant tomber sur une table de marbre.

— On lit dans le *Petit Niçois* :

« Le vent violent qui a soufflé durant toute la journée et la nuit de vendredi, a causé de graves dégâts, aux olives surtout; la récolte, qui déjà ne s'annonçait pas très brillante, est très compromise aujourd'hui.

On signale une maladie qui atteint cette année les figuiers dans notre région; presque la moitié de ces arbres ont les feuilles noires; les feuilles, les fruits et le tronc sont couverts d'une infinité de pucerons, qui les rongent si bien que plusieurs de ces arbres sont sur le point de mourir.

Heureusement on espère que les vendanges pour-

ront se faire dans de bonnes conditions. Le raisin n'est peut-être pas très abondant, mais il est sain et beau ».

Savone — Voici les renseignements qui nous sont parvenus sur le naufrage de la *Ville-de-Malaga* que nous avons sommairement relaté mardi dernier :

La *Ville-de-Malaga*, commandée par le capitaine Penchi, avait à bord 28 personnes d'équipage et 66 passagers, presque tous émigrants italiens venant, quelques-uns, s'installer en France, la plus grande partie se rendant en Amérique.

De ces 66 passagers, 54 avaient été embarqués à Naples et à Livourne ; 12 seulement étaient partis de Gênes.

Il y avait donc à bord en tout 93 personnes ; au dernier moment, 49 seulement étaient arrivées saines et sauvées à terre. Que sont devenues les 45 personnes qui manquent ?

On avait embarqué 410 bœufs destinés en partie à l'abattoir de Nice ; l'autre partie devait être dirigée sur Marseille.

La catastrophe a été occasionnée par un manque d'équilibre dans le chargement, déterminé par ce fait que des vagues soulevant le bateau, tous les bœufs s'étaient réfugiés sur le même côté. On était alors à 20 milles environ de Gênes, en vue du phare de Savone.

Le départ de Gênes avait eu lieu dimanche à 6 heures un quart de l'après-midi ; la destination était Nice et Marseille.

L'obscurité était complète ; tout le monde dormait à bord quand on entendit un fracas épouvantable. Les bœufs effrayés, portaient leur masse d'un côté à l'autre, déplaçant ainsi un poids énorme, de sorte que le vent de sirocco qui soufflait suffit à faire pencher sur le flanc droit le bateau déjà déséquilibré par les poids du bord.

La confusion, l'épouvante de cet instant est impossible à raconter. Les bœufs, liés les uns aux autres, se jetaient aveuglément à la mer.

L'eau, pendant ce temps, avait envahi les machines, puis la première classe, éteignant tous les feux.

Des barques de pêcheurs ont pu sauver plusieurs marins ou passagers. Des secours ont été de suite envoyés de Gênes, de Savone, de San Pier d'Arena, dès que la catastrophe y a été connue.

L'Agence Havas, dans une dépêche, nous disait mercredi soir, sans autres détails, que trente passagers seulement n'avaient pu être retrouvés. Cependant plusieurs débarqués à Gênes avaient pris le chemin de fer.

Cet épouvantable sinistre a causé sur tout notre littoral une douloureuse impression.

CAUSERIE

La Vie de Château

Il y a bien des manières de vivre à la campagne, depuis ce qu'on est convenu d'appeler la *villégiature*, la vie champêtre, la vie aux eaux, soit à la mer, soit en Suisse, soit dans les Pyrénées (si bien décrite par notre regretté Bertall), jusqu'à la *vie de château*.

La villégiature est presque terminée, et déjà commence la vie de château. Nous nous occuperons aujourd'hui de celle-ci.

Elle a subi bien des transformations depuis l'époque des hauts barons du moyen âge, qui n'en connaissaient pas d'autres, jusqu'à nos jours.

Ces seigneurs féodaux étaient rois dans leurs domaines, où ils avaient droit de haute et de basse justice ; et, plus d'une fois, ils inquiétèrent les rois de France. La féodalité, en séparant leurs intérêts de ceux du souverain, ne les unissait à lui qu'en cas de guerre. Hors de là, ils étaient maîtres chez eux et n'en sortaient que rarement.

Comment vivaient les nobles habitants de ces manoirs aux épaisses murailles ? C'est ce qui est très mal connu, malgré les chroniques du temps et les récits des ménestrels. Tenons toujours pour certain que bien

peu d'entre nous s'arrangeraient à cette heure de la vie de château que menaient les grands vassaux.

Figurez-vous une châtelaine du douzième ou du treizième siècle, vivant retirée avec ses femmes au fond d'une grande salle vide et démeublée, ne s'occupant de sa maison, filant toute la journée en causant avec ses suivantes.

Voyez-là assise peu confortablement dans un grand fauteuil de chêne au dossier rigide. Point de fenêtre close. La bise entrant en sifflant par dessous les portes qui ne joignent pas et n'ont point de bourrelet ; de la paille sur le plancher en guise de tapis, et, pour toute lumière, un gros cierge de cire jaune.

Pour distractions, de loin en loin, un tournoi, fête chevaleresque où des hommes, cuirassés de la tête aux pieds, et montés sur d'énormes coursiers, également bardés de fer, lui donnent le spectacle d'une lutte courtoise, où chacun cherche à assommer son adversaire et tape dessus comme sur une enclume... Ou bien la visite de quelque pèlerin revenant de la Terre-Sainte, ou de quelque troubadour lui apportant les nouvelles des pays du soleil... (1)

On peut juger aussi du froid terrible et de l'effroyable humidité dont la pauvre châtelaine devait souffrir pendant la mauvaise saison, et de l'ennui mortel qui devait être le fruit inévitable de cette existence incolore.

La Renaissance apporta des variations notables dans la vie des châteaux. La féodalité, s'affaiblissant peu à peu, amena les grands vassaux au pied du trône, devenu plus fort et plus puissant.

Chenonceaux et Chambord s'élevèrent comme par enchantement.

Le luxe prit alors d'énormes développements, et il est difficile de se faire une idée des dépenses exorbitantes auxquelles se livraient les grands seigneurs de cette époque.

Le siècle de Louis XIV, en appelant autour du trône les gentilshommes établis dans les provinces, renouvela nécessairement la vie de château et l'existence de leurs propriétaires. On vit s'élever, à cette époque, de magnifiques demeures que les financiers et les secrétaires d'Etat bâtirent avec un luxe extraordinaire, en rapport avec les fortunes qu'ils possédaient : ainsi, le château de Vaux, au surintendant Fouquet ; celui d'Ancy-le-Franc, à M. de Louvois ; celui de Clagny, à M^{me} de Montespan ; le château royal de Meudon, au Dauphin, etc.

On trouve, dans les Mémoires de Saint-Simon, quelques mots sur les dépenses extraordinaires faites par M^{me} de Montespan, dans son château de Clagny, où elle dépensa, paraît-il, des millions. Notons, entre autres, ce détail : « On avait inventé le moyen d'y établir un bois d'orangers. Seulement, les orangers étaient dans des caisses ; et, pour cacher les caisses et faire supposer les orangers en pleine terre, Le Nôtre, intendan des jardins du roi, avait imaginé des palissades de jonquilles, de jasmains, de roses, chèvrefeuilles, tubéreuses, œillets, etc. »

Il manquait sans doute encore beaucoup de confortable dans ces demeures opulentes, mais, sous d'autres rapports, il y régnait un luxe grandiose que nous ne connaissons certainement plus aujourd'hui.

Nous avons visité, aux environs de Grenoble, le château de Vizille, bâti en 1611 par Lesdiguières, connétable, gouverneur du Dauphiné, qui y reçut en 1623 le roi Louis XIII et toute sa cour.

Ce superbe édifice aux dimensions vastes est entouré, sauf du côté de l'entrée principale, d'un immense parc où l'on vous montre encore des arbres contemporains de Lesdiguières. Au-dessus de la porte d'honneur est la statue équestre du connétable avec ce détail particulier que le cheval n'a pas de queue. Il y a sur ce fait une légende qui semble avoir eu réellement cours au XVII^e siècle, car il est facile de voir que l'absence de cet appendice n'est pas due à un accident, mais qu'elle est le fait de la volonté de l'artiste.

(1) *La Chevalerie*, par Léon Gautier. (1884)

On raconte donc qu'un soir Lesdiguières, chef du parti protestant dans le Dauphiné, rentrant chez lui après une escarmouche dans laquelle il avait été vaincu, évoqua le diable qui, tout heureux d'une telle aubaine, lui apparut et lui promit sur sa demande la victoire à condition de lui donner son âme en échange. Sa signature devait sceller le pacte, mais le duc de Lesdiguières, revenant à de meilleurs sentiments, résolut, en habile homme de guerre, de jouer un bon tour à Satan. Semblant douter de sa puissance infernale, il lui proposa l'épreuve que voici : Son parc n'était pas entouré, et fréquemment les braconniers y commettaient de nombreux méfaits. Lesdiguières allait monter à cheval et faire le tour de sa propriété ; si le diable avait le pouvoir de faire bâtir instantanément sur le trajet parcouru un mur solide, au retour le connétable lui signerait l'abandon de son âme. Satan accepta, mais aussi méfiant que le duc, il saisit la queue du cheval et ne la quitta plus. L'animal, effrayé, prit une course furibonde faisant à droite et à gauche de brusques sauts qui expliquent, disent les habitants, l'inégalité — assez bizarre du reste — du mur d'enceinte qui s'élevait comme par enchantement derrière lui.

Lesdiguières avait espéré perdre son diable en route, aussi à la porte, au moment où passant le pont-levis ils rentraient au château, le connétable tirant son épée à lame tranchante coupa brusquement la queue de son cheval que celle-ci resta dans la main de Satan. Un grand signe de croix fait aussitôt par Lesdiguières expulsa pour jamais son ennemi. Le mur était élevé et le duc avait gardé son âme !

Le château de Vizille appartient ensuite au maréchal de Créquy, à la famille de Villeroy et enfin à M. Casimir Périer.

C'est dans ce château que le 21 juillet 1788, les députés des municipalités dauphinoises se réunirent en réclamant la convocation des Etats Généraux.

Restauré en 1825, c'est un des plus beaux monuments du Dauphiné. On cite surtout un escalier double formant trois perrons ornés de balustrades en amphithéâtre du plus majestueux effet.

L'une des façades donne sur une pièce d'eau très vaste alimentée par une rivière qui fait mouvoir sur son parcours quantité d'usines.

Au château de Grignan, on le sait, il y avait des époques de l'année où M^{me} de Grignan comptait cent personnes logées chez elle. Elle était alors obligée d'avoir plusieurs tables.

De nos jours pareille hospitalité est bien rare. Il n'y a guère qu'en Angleterre où l'on retrouve encore ce luxe exceptionnel ; par exemple, au château du duc de Devonshire qui recevait des centaines d'invités à la fois.

Il y a bien en France nombre de châteaux où l'on mène la grande vie : chasses à courre, pêches, courses, comédies et danses, repas servis avec faste. Mais, comme nous le disons plus haut, on n'en voit plus guère où l'hospitalité y soit aussi large et s'y exerce sur une aussi grande échelle que dans les somptueuses demeures du dix-huitième siècle.

H. L.

FAITS DIVERS

L'île Yap, dont nos lecteurs ont sans nul doute entendu parler ces jours-ci, fait partie des cinq cents îles ou îlots qui constituent ce mystérieux archipel des Carolines sur lequel, il faut bien le dire, on n'a que des données fort vagues. Nous trouvons cependant dans le dernier numéro de la *Revue scientifique* quelques renseignements précis et intéressants dont nous allons extraire les principaux passages, recueillis en février dernier par un français dans le port de Tamil, le principal de cette île.

L'île Yap est indiquée sur l'atlas bien ancien de Malte Brun, comme faisant partie d'un archipel dit des « Nouvelles Philippines ».

Le port de Tamil est ouvert à l'E. quart N.-E. et

S.-S.-O., par les pointes Tamil et Rull. Il est suffisamment abrité, quoique semé de bas-fonds très étendus.

L'île est entourée, comme d'une verte ceinture, de cocotiers ayant un kilomètre de largeur. On en tire la noix de coco, qui sert à la nourriture des habitants et de porcs très nombreux. Ces animaux et les chèvres qu'on y voit ont été importés.

Pendant la mousson du N.-E., qui se fait sentir de septembre à octobre, il passe sur Yap de fréquentes bourrasques. Il ne pleut pas beaucoup, mais les vents sont violents. En juin, mousson du S.-O., époque de grandes pluies qui ne finissent qu'à la fin d'août. C'est le moment des fortes tempêtes. Les maxima de baromètre sont de 764 à 761, et les minima de 761 à 759. Tant que durent les autres mois, la température est excellente et le ciel peu couvert. Pas de foudre et peu de tonnerre; quelques tremblements de terre d'une courte durée.

L'île Yap doit son origine à un soulèvement du sol sous-marin. Elle est entourée, comme Ceylan, de récifs de corail dont la désagrégation continue agrandit sans cesse sa superficie. La chaleur est grande, car la maxima est ordinairement de 29 à 30 degrés; le minima de 23 à 25 degrés. Les insulaires de Yap ne sont pas plus de 1,200; comme l'île est d'une étendue de 150 kilomètres carrés, il faut compter 13,33 individus par kilomètre carré. La population totale des cinq cents îles et îlots qui forment l'archipel des Carolines et dont les principales sont Oulouty, Kouk, Duperrers, Pouynipète, Namoulouk, Semiavine, Oualan, Mac-Askill, serait de 20,000 âmes. Mais qui pourrait garantir l'exactitude de ces chiffres?

Le commerce qui se fait à l'île Yap n'est pas bien considérable, comme on le pense. On en fait toutefois, et voici dans quelle proportion:

Les uniques produits qui s'exportent sont la noix de coco, connue dans le commerce par le mot de coprah; on en fait de l'huile pour savon; on exporte aussi le tripang, une holothurie très appréciée des Chinois. Du premier, on expédie annuellement environ 1,500 tonnes; en 1884, il n'est pas entré dans le port de Tamil moins de vingt-trois barques représentant 4,500 tonneaux.

On trouve dans ce coin du monde quatre maisons de commerce.

Ce qu'il y a d'extraordinaire à Yap comme dans tout l'archipel, c'est qu'on n'y cultive aucune céréale. On n'a jamais pu y acclimater le riz. Et cependant, il s'y trouve d'excellentes terres noires où poussent avec vigueur les cocotiers, les bananiers, la canne à sucre, l'igname, la patate douce, l'ananas et l'arbre à pain ou le rima.

La faune y est réduite à sa plus simple expression. Sauf le rat, il n'y a pas un seul quadrupède. On y trouve une grande variété de tourterelles, comme aux Philippines, puis la roussette, l'iguane, le lézard et une infinité de tortues, depuis la tortue à carapace verte, qui se mange, jusqu'à celle qui donne l'écaille ambrée ou brune.

Les indigènes des Carolines appartiennent à la race malaise polynésienne. Les hommes sont vigoureusement constitués, ils sont doux, hospitaliers, fort braves sur la mer. Les femmes sont jolies.

Les quelques Européens qui sont installés à l'île Yap ont pour domestiques des Carolins qu'il payent de 15 à 25 fr. par mois. Les femmes refusent de servir. Les domestiques indigènes acceptent bien pour paiement de leur salaire la monnaie anglaise, mais le Carolin indépendant n'en veut pas. Sa monnaie à lui consiste en pierres circulaires trouées au centre et dont le diamètre varie de 20 centimètres à 1 mètre. Avec cette pierre, qui est très-dure et qui vient des îles Palaos, où là aussi elle sert de monnaie, les Carolins payent leur tribut aux roitelets de leurs villages; avec elles ils achètent des terres pour ensemençer. Il n'y a pas de poids et mesures européens. Ceux qui servent pour la vente du coprah consistent en paniers ronds ou boisseaux d'une même grandeur. Il n'y a pas de commerce intérieur: chaque famille a ses cocotiers et ses cultures dont elle vit.

L'abondance des prunes est telle cette année que dans beaucoup de localités on n'en tire aucun profit.

Voici la manière d'en faire de l'eau-de-vie:

A mesure que les fruits sont mûrs, on les dépose dans des tonneaux qui devront être très propres et tenus hermétiquement fermés, puis placés dans une cave ou cellier. Une fois la récolte finie, on écrase les prunes dans une cuve au haut de laquelle on a eu soin de ménager un vide. Au bout de dix ou quinze jours de fermentation, suivant l'état de la température et lorsque les prunes ont acquis une saveur acide, on commence à distiller.

On verse un peu d'eau chaude dans la cucurbitte de l'alambic, et on y met d'abord la partie la plus claire de la matière fermentée et la plus épaisse ensuite.

On remue jusqu'à ce que l'ébullition se produise. On met alors le chapiteau et on lute l'appareil. La distillation doit être conduite à feu doux pendant cinq ou six heures. L'eau-de-vie est ordinairement claire comme de l'eau, mais elle est susceptible de prendre de la couleur, comme l'eau-de-vie de vin. Il faut la conserver dans des bouteilles de verre ou de grès bien bouchées. Si on la met dans des petits tonneaux, on doit les tenir toujours pleins. Le résidu de la distillation peut être donné en nourriture aux porcs.

UNE COLLECTION CURIEUSE. — Il y a des gens qui passent leur vie à collectionner des chaussures, des bretelles, des bonnets de coton, des bassinoires des tabatières ou des boutons de culotte.

Un amateur de Poitou a trouvé mieux: il a collectionné les fautes de français des membres de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'à l'année 1883.

Cette importante collection forme environ 3,500 numéros, sous forme de petites bandes de papier découpées soit dans des livres, soit dans des revues, soit dans des journaux.

Cet amateur vient de mourir, et, par testament, il a légué sa collection à la bibliothèque Mazarine.

LA VILLE SACRÉE DES HINDOUS. — Nous empruntons à une relation du voyage fait par Don Carlos dans les Indes, les détails suivants sur Bénarès, la ville sacrée des Hindous.

Le Gange, à Bénarès, a un kilomètre de largeur.

La ville proprement dite est tout échelonnée sur la rive gauche. A droite, il n'y a que les palais et les jardins du Maharajah. L'aspect de la cité est féérique. Chaque prince hindou a le devoir d'y posséder un palais. Ce palais doit pouvoir contenir une suite de plusieurs centaines de personnes pendant un mois chaque année.

Les palais sont en pierres, d'une richesse architecturale inouïe. Leur élévation est grande. Des escaliers en marbre descendent dans les eaux mêmes du Gange. Il n'y a pas de maisons particulières: il n'y a que des palais et des temples.

Parmi les temples, il y a celui des singes. Il est en pierres rouges, au milieu d'une pièce d'eau. Il y avait jadis plus de cinq mille singes sacrés. Ils faisaient de tels ravages dans la ville, que l'avant-dernier Maharajah fit un coup d'Etat. On les mit dans des cages et on les expédia dans les forêts de l'intérieur. Il n'en reste, à présent, que deux cents. Les concierges du temple vendent des confitures et des bonbons pour donner à manger à ces bêtes sacrées.

Plus curieux encore le temple de la *Tour d'Or*, ainsi nommé parce qu'il y a une grande tour plaquée d'or massif. Dans l'intérieur, il y a le *Puits de la Sagesse*. Ses eaux possèdent la vertu d'inspirer un bon conseil, une sage résolution. Les Hindous y jettent des fleurs, des pièces de monnaie, des bijoux et de l'eau du Gange.

Ce temple, comme tous les autres de la religion de Brahma, est flanqué de tours élancées. On y trouve des petites chapelles avec des grilles, des images, avec des chandelles en cire qui brûlent devant eux, des tombeaux et surtout une quantité de cloches. Seulement, celles-ci au lieu d'être placées au sommet et dans l'intérieur des tours, sont accrochées aux voutures des temples, à portée

de la main des fidèles; ceux-ci les font sonner en même temps qu'ils prient.

Ce temple est dédié à Siva, dont le nom vulgaire est Mahadeo (grand Dieu). C'est la plus populaire des divinités hindoues. Il est représenté sous des variétés innombrables de formes. La plus ordinaire est un œuf en pierre.

VARIÉTÉS

Le Pin d'Alep

De toutes les essences qui croissent principalement dans la région méditerranéenne, le pin d'Alep est une de celles qui prospèrent le mieux. La facilité avec laquelle ce pin croît dans les terrains les plus secs et les plus rocailleux, l'énergie étonnante avec laquelle il résiste aux chaleurs et aux sécheresses les plus prolongées, en font un arbre précieux pour notre climat, où les pluies sont très rares pendant quatre ou cinq mois de l'année et où les rayons ardents du soleil de l'été dessèchent le sol et brûlent les plantes.

Le pin d'Alep, si important dans le midi de la France, est pourtant peu connu. Une description rapide, quelques renseignements sur ses exigences, voilà tout ce que l'on peut trouver dans les ouvrages spéciaux. Pour combler cette lacune, nous allons faire une description du pin d'Alep et indiquer le traitement qui doit lui être appliqué.

Le pin d'Alep appartient aux climats chauds. Il craint tellement le froid, qu'il cesse de se montrer à une altitude de 800 à 1,000 mètres. Ses exigences quant au climat sont à peu près les mêmes que celles du chêne vert ou yeuse.

Toutes les expositions lui conviennent, cependant ceux exposés au nord ont généralement une végétation plus vigoureuse.

Il peut croître dans tous les terrains, mais il préfère les sols calcaires et siliceux-calcaires. C'est, en effet, dans ces deux sortes de terrains que l'on trouve les pins ayant les plus grandes dimensions et dont la végétation est la plus active. Il se contente des terrains les plus arides et les plus rocailleux, mais il ne prend de grandes dimensions que dans les terrains profonds et fertiles.

La fleur paraît au mois de mai, le cône qui en provient reste deux années sur l'arbre avant d'arriver à sa maturité. La première année, il apparaît sur les jeunes rameaux sous forme d'un cône verdâtre de deux à trois centimètres de long, ordinairement réfléchi, quelquefois perpendiculairement sur le rameau produit par le bourgeon terminal. La deuxième année, il augmente de volume, mais il garde sa coloration; ce n'est qu'à la troisième année, au mois de mai, que le cône est mûr et peut donner une bonne semence; il s'entr'ouvre sous l'action du soleil dans le courant de l'été. Le cône présente alors une longueur de dix à douze centimètres, sa couleur est d'un rouge brun luisant. La récolte des cônes se fait chaque année au mois de mai; on en obtient de la graine dont on fait une grande consommation pour les travaux de reboisement sur tous les bords de la Méditerranée; le cône dépouillé de sa graine se vend ensuite pour allumer le feu, la résine qu'il contient le rend précieux pour cet usage. On cueille le cône à la main; cette opération se fait assez facilement, attendu qu'il n'est pas nécessaire de prendre la semence sur des arbres d'un âge avancé et présentant par conséquent une grande hauteur.

Ce pin possède la propriété surprenante de donner des cônes dès l'âge de huit à dix ans.

Le jeune plant du pin d'Alep résiste parfaitement aux ardeurs du soleil, et n'a pas besoin d'abri, même pendant la première année de son existence, pourvu qu'il ait assez de terrain pour que son pivot puisse se développer et se soustraire à la vive chaleur communiquée par le soleil à la couche supérieure du sol. On remarque en effet, dans tous les semis de cette essence, que si le terrain est défoncé à une profondeur conve-

nable, 25 à 30 centimètres au moins, les plants résistent bien aux ardeurs de l'été et n'ont besoin d'aucun abri. Si le terrain a été remué à une profondeur moindre, on voit la plus grande partie des plants se dessécher pendant les mois de juillet et août.

Lorsque le jeune plant a résisté aux chaleurs du premier été, on le considère généralement comme sauvé. Comme tous les autres pins, le pin d'Alep n'aime pas à être dominé; il peut résister six à huit ans au couvert des arbres de son espèce, après quoi il dépérit. La cime meurt la première, et peu à peu toute la plante.

Lorsqu'il est situé dans un bon terrain, le pin d'Alep peut prendre de grandes dimensions et atteindre un âge très avancé. Quelques sujets remarquables, au point de vue de leurs dimensions, mesurent 3 m. 50 de tour et arrivent à une hauteur de 20 mètres.

Le bois du pin d'Alep sert à divers usages que nous allons passer en revue.

Il est employé d'abord comme chauffage, mais on lui préfère, à juste titre, le chêne yeuse ou chêne vert et l'olivier; il est consommé en grande partie par les usines, notamment par les fabriques de poteries, si nombreuses à Vallauris. Ce sont surtout les fascines faites avec les branches de pins qui sont recherchées; elles donnent une flamme très vive qui est très utile à la fabrication de la poterie.

On débite également le pin d'Alep en planches qui servent à divers usages, principalement à faire des tonneaux pour renfermer le plâtre ou le ciment.

Ce pin sert aussi à la bâtisse; il donne des poutres solides et d'une grande durée, mais un peu lourdes pour la construction; aussi n'est-il guère employé que dans les endroits éloignés des villes où les populations sont pauvres et aiment mieux employer un pin de la forêt voisine que d'acheter du sapin qui leur coûte plus cher.

Nous avons constaté aussi qu'il est employé dans la construction des bateaux de pêche: les bordages se font en pin, la quille et la membrure se font en chêne.

Lorsque les pins sont droits, ce qui arrive presque toujours quand ils ont crû en massifs à peu près du même âge, on en fait souvent des pilotis pour asseoir les fondations des maisons. Ainsi les nouvelles constructions de Nice situées vers l'avenue Notre-Dame ayant dû être faites sur pilotis, on a employé à cet usage, soit du pin maritime, soit du pin d'Alep.

Cette essence contient une assez grande quantité de résine, et il paraît que dans certains endroits de la Provence on pratique le gemmage.

L'écorce même de ce pin est employée; on la réduit en poussière, et on obtient ainsi une poudre rouge qui sert à teindre les filets des pêcheurs des bords de la Méditerranée. Elle est aussi quelquefois mêlée en fraude avec la poudre de garance.

Quand le pin d'Alep est vieux, son bois présente souvent une particularité remarquable; il se fait dans son intérieur des épanchements de résine qui imprègnent fortement le bois de cette matière, et il en résulte un produit d'un jaune rougeâtre ayant l'apparence de la résine et une grande résistance qu'on nomme bois gras. La hache du bûcheron venant à rencontrer ce bois éprouve beaucoup de difficulté à pénétrer et s'émousse promptement.

La présence du bois gras favorise les marchands de bois quand ils débitent les pins pour le chauffage ou la consommation des usines; car, d'un côté cette résine fait flamber beaucoup le feu; d'un autre, ayant l'habitude de vendre le bois au poids, à volume égal, ils ont à vendre un poids plus fort que lorsque le pin n'est pas gras.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un acte passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, les vingt-neuf, trente et trente et un août mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, mon-

sieur Victor-Auguste Clerico, notaire à Monaco, y demeurant, a cédé et abandonné à tous ses créanciers dénommés audit acte et qui ont accepté par eux ou leurs mandataires, tous les biens à lui appartenant ou dus en la Principauté de Monaco.

Les créanciers dudit monsieur Clerico devront, dans le délai de dix jours, à peine de déchéance, se constituer par un acte en suite de celui susénoncé, en état d'union pour ne former qu'une seule masse et agir en nom collectif, dans l'intérêt de tous, par l'intermédiaire de tels administrateurs qu'il leur plaira nommer.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un acte reçu par ledit M^e Valentini, le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré, il a été déposé pour la Société Anonyme Immobilière et de Construction de Nice, dont le siège social est à Nice, rue Alberti, rendue exécutoire dans la Principauté, en vertu d'un arrêté de Son Exc. M. le Gouverneur Général, en date du vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-cinq, et dont le domicile a été transporté de l'étude de M^e Leydet, notaire à Monaco, en celle dudit M^e Valentini aussi notaire à Monaco, une copie en bonne forme de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire de cette société, en date du vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-un, et par laquelle ladite société a apporté à ses statuts diverses modifications qui consistent notamment en: 1^o l'augmentation du capital social porté désormais à six millions de francs; 2^o la prorogation jusqu'à fin janvier mil neuf cent neuf de la durée de la Société; 3^o et l'apport entre autres des immeubles possédés par elle ou qu'elle pourrait acquérir dans la Principauté de Monaco.

Une copie en forme des statuts modifiés de la société dont il s'agit a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Pour extrait: L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Louis FAISSOLE, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Auguste Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 13 octobre prochain, jour de mardi, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, séant au Palais de Justice.

Monaco, le 12 septembre 1885.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables: Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 septembre 1885

CANNES,	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sable.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
GÈNES,	b. Argentine, ital., c. Fanciulli,	charbon.

Départs du 7 au 13 septembre 1885

CANNES,	b. Virginie, fr., c. Isoard,	sur lest.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.

MONACO-PARIS-LONDRES

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DU LONDON BRIGHTON

Services de Paris à Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven, en 10 heures, départ tous les jours (gare Saint-Lazare).
1^o Service de jour (pendant la saison d'été). — Traversée en trois heures trois quarts :
Par trains de marée rapides à heures variables :
Voyage simple : 1^o classe 42 fr. 50 ; 2^o classe 31 fr. 25.
Aller et retour : 1^o classe 71 fr. 25 ; 2^o classe 51 fr. 25.
2^o Service de nuit (pendant toute l'année) :
Par trains partant tous les soirs (dimanches compris) à 8 h. 50 ;
Voyage simple : 1^o classe 42 fr. 50 ; 2^o classe 31 fr. 25 ; 3^o classe 22 fr. 50.
Aller et retour : 1^o classe 71 fr. 25 ; 2^o classe 51 fr. 25 ; 3^o classe 40 francs.
Pour renseignements, s'adresser à M. F. GINDRE, correspondant, 1, avenue de la Gare, Condamine.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtimement — Décoration — Papiers peints
— Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. —
5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BAZAR

MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et sponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo
et hôtel de Russie
SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES
COIFFURES DE BALÉS ET SOIRÉES
SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX
Soins particuliers de la tête
SCHAMPOOING AMÉRICAIN
FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnées, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.
Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^o édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.
4^o édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :
Trois mois, 7 fr. ; — Six mois, 13 fr. 50 ; — Un an, 25 fr.

S'adresser également
soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.
Sommaire du n^o 41 (12 septembre 1885) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de H...y. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Le mariage de Christine, par Ernest Daudet, dessin de H...y. — Les toilettes de M^{me} Judic (visite chez M^{me} Rodrigues), dessin et légendes de H...y. — Un accident de voyage, par Bonaventure, dessin original de Yan Van Beers. — Salomé, dessin original de Richter. — Maximes de la vie, par D. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Un mariage, dessin de Henry Gerbault. — Assaut d'armes au Casino de Trouville, dessin de H...y. — Chronique théâtrale, par Chiffon. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites correspondances, par Le Commandeur.

ABONNEMENTS :
PARIS : Un an, gravure coloriée 60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée. 50 »
— Six mois 32 »
— Trois mois 17 »

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.